Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 029-212901128-20260306-DELIB_2026_11-DE

COMMUNE DE LANILDUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 6 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le six mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de LANILDUT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël BRIANT, Maire.

Date de convocation : 2 mars 2026

Nombre de membres :
- En exercice : 14
- Présents : 12
- Votants : 13

Présents : Jean-Noël BRIANT, Gérard FLOC'HLAY, Françoise MORVAN, Blandine CORLAY, Raymond MELLAZA, François PRIGENT, Arnaud LEYZOUR, Elisabeth SIMPSON, Gabriel PRIGENT, Véronique BARBE-BEDEL, Cécile LEON, Christine POULLAOUEC

Absent ayant donné pouvoir : Guy LANNUZEL a donné pouvoir à François PRIGENT

Absent : Delphine COROLLEUR

Secrétaire de séance : François PRIGENT

Délibération 2026-11 :
Budget annexe – Lotissement de Ker Avel - Approbation du budget primitif 2026

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet de budget primitif du lotissement de Ker Avel pour l'exercice 2026.
Il s'établit selon les montants retenus par chapitres suivants :

Section de fonctionnement	
Dépenses	
Chapitre 011 – Charges à caractère général	6 000,00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	10,00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	262 938,00 €
Total	**268 948,00 €**

Recettes	
Chapitre 002 – Excédent de fonctionnement reporté	81 579,77 €
Chapitre 70 – Produits des services, du domaines et ventes diverses	150 500,00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante	10,00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	134 469,00 €
Total	**366 558,77 €**

Section d'investissement	
Dépenses	
Chapitre 001 – Solde d'exécution négatif reporté	128 469,00 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	134 469,00 €
Total	**262 938,00 €**

Recettes	
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	262 938,00 €
Total	**262 938,00 €**

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 029-212901128-20260306-DELIB_2026_11-DE

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le projet de budget primitif 2026,

Il est proposé au Conseil municipal de :

- **Adopter** au niveau du chapitre le budget primitif du lotissement de Ker Avel pour l'exercice 2026 tel que présenté,
- **Fixer** le taux de fongibilité des crédits, pour l'année 2026, à 7.5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections du budget,
- **Autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

Jean-Noël BRIANT,
Maire